



AVIS AU PUBLIC

LISTES ELECTORALES

Elections européennes du 9 juin 2024

Dans le cadre des élections européennes du 9 juin 2024, les **listes électorales provisoirement arrêtées** le 15 avril 2024 sont déposées à l'inspection du public au bureau de la population à Saeul **du 16 avril 2024 jusqu'au 23 avril 2024 inclus**.

Modalités pour une réclamation

Après consultation, tout citoyen peut, le cas échéant, adresser au collège des bourgmestre et échevins une **réclamation**, à laquelle les listes électorales pourraient donner lieu (inscription d'un électeur sur une liste).

Jusqu'au 23 avril 2024, tout citoyen peut produire, contre récépissé, les titres des personnes non-inscrites sur les listes en vigueur et en droit d'y figurer. Les réclamations sont faites séparément pour chaque électeur concerné.

Pour être recevable devant la Cour administrative, toute réclamation tendant à l'inscription d'un électeur doit avoir été soumise au préalable au collège des bourgmestre et échevins avec toutes les pièces justificatives.

Saeul, le 16 avril 2024

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Le Bourgmestre
Gérard Zoller



Le secrétaire communal
Joé Wolff